



# La FNIC CGT communique

Communiqué de presse

MICHELIN, MONTRÉ COMME EXEMPLE DU DIALOGUE SOCIAL À LA FRANÇAISE, CHOISIT LA FINANCE AU DÉTRIMENT DES EMPLOIS.

**Une décision de l'Inspection du Travail (85) vient confirmer l'absence de justification économique de la fermeture de l'usine Michelin à la Roche-sur-Yon.**

**UNE CATASTROPHE HUMAINE ET SOCIALE SOUTENUE PAR LE GOUVERNEMENT MACRON**

**S**eulement le syndicat CGT de Michelin la Roche a appelé à faire grève contre cette fermeture qui depuis le début, est démontrée comme boursière avec comme seul objectif : augmenter les marges pour satisfaire les actionnaires. Une action nationale de **grande envergure s'est déroulée le 4 octobre 2019 pour dénoncer cette supercherie d'obligation de fermeture économique.**

Que ce soit les syndicats SUD, CFDT et CGC et le fameux collectif de salariés en colère, tous unis en intersyndicale contre le syndicat CGT, ont validé une entrée dans la négociation de ce plan antisocial plongeant plus de 624 familles dans la misère. Sans oublier tous les emplois induits qui porteront certainement ce chiffre à plus de 3 000 familles.

**Toute l'intersyndicale valide une négociation des primes donnant de fait le pouvoir à cette multinationale de fermer cette dernière usine de fabrication poids lourd Michelin qui avait pourtant été annoncée comme pôle d'excellence pour justifier en amont la fermeture de cette activité à Joué-lès-Tours avec la destruction de 730 emplois.**

Michelin, depuis la fin des années 90, a préparé **l'évasion industrielle de ses usines françaises vers des pays à bas coût de main-d'œuvre et dépourvus de droits sociaux pour faire toujours plus de fric au profit de l'actionnaire.**

Michelin ferme son usine de la Roche-sur-Yon et en profite pour augmenter ses capacités de production de plus de 24 % sur ses sites Mexicains, Chinois et Thaïlandais.

**Rien dans les documents de l'expert économique ne justifiait des difficultés économiques.** Malheureusement, les lois pro-patronales (Rebsamen et El-Khomri) mises en place par le gouvernement Hollande et associées aux ordonnances Macron, font que la connaissance de cette absence de justification économique arrive après la fermeture de l'usine.

La coordination des syndicats CGT Michelin et la FNIC-CGT **estiment que, ce qui a pu être fermé hier peut aujourd'hui être rouvert car ce n'est pas une procédure en justice avec l'augmentation des primes de licenciement qui apportera une réponse sociale et un avenir aux futures générations.**

Nous avons le devoir de laisser un héritage industriel à nos enfants et non pas une friche apportant satisfaction aux seuls actionnaires de cette entreprise.

**A titre d'information, cette entreprise Michelin qui bénéficie du plan de relance de l'État faisant suite aux lois d'urgences sanitaires, qui a bénéficié de plusieurs centaines de milliers ou peut-être de millions d'euros d'aides publiques APLD, a tout de même reversé plus de 300 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires.**

Avec les ex-salariés de Michelin la Roche-sur-Yon, le syndicat CGT Michelin, la FNIC-CGT et les forces progressistes de ce pays et de la région Vendée, nous exigeons la réouverture de ce site de production.

**STOP AU VOL DE L'ARGENT PUBLICQUE SERVANT À FINANCER LES LICENCIEMENTS BOURSIERS.**

**NON AUX PRIMES POUR FERMER LES USINES ET DE CES AVOCATS SPÉCIALISTES DE LA SITUATION.**

**OUI À LA RÉOUVERTURE DU SITE DE PRODUCTION DU PNEU, POIDS-LOURD DE LA ROCHE-SUR-YON.**

Contacts presse : [serge.allegre@fnic-cgt.fr](mailto:serge.allegre@fnic-cgt.fr)  
Contact Fédération : [contact@fnic-cgt.fr](mailto:contact@fnic-cgt.fr)  
SA/CP Chrono 2020 - 0337

Montreuil, le 03 décembre 2020